

Aux fournisseurs d'équipement médical et de fournitures médicales

Printemps/Été 2008

ACTUALITÉ

Bienvenue au numéro du printemps/été 2008 du bulletin trimestriel des Services de santé non assurés (SSNA). First Canadian Health (FCH) en est maintenant à sa dixième année à titre de responsable du traitement des demandes de paiement du programme des SSNA pour la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI) de Santé Canada.

FCH tient à vous remercier encore une fois pour les soins de santé de qualité que vous continuez d'offrir aux membres des Premières nations et aux Inuits bénéficiaires du programme des SSNA.

Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus. Veuillez communiquer avec le *Centre d'information à numéro sans frais sur les SSNA* de FCH en composant le **1-888-471-1111** ou en écrivant à l'adresse suivante :

Département des relations avec les fournisseurs de FCH
3080, rue Yonge, bureau 3002
Toronto, ON M4N 3N1

NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME DES SSNA

CHANGEMENT DE COORDONNÉES DES SSNA DE LA RÉGION DE LA SASKATCHEWAN

Le 1^{er} avril 2008, l'adresse du bureau régional de la Saskatchewan des SSNA a été changée. La nouvelle adresse est la suivante :

SSNA de la région de la Saskatchewan
Direction générale de la santé des
Premières nations et des Inuits
Santé Canada
2045, rue Broad, 4^e étage
Régina, SK S4P 3T7

Les fournisseurs peuvent continuer d'appeler le **1-800-667-3515**.

RAPPELS SUR LE PROGRAMME DES SSNA

CHANGEMENT D'INFORMATION SUR LE FOURNISSEUR

Veuillez communiquer avec FCH par écrit si au moins l'une des situations suivantes se présente :

- Changement d'adresse
- Changement de numéro de téléphone ou de numéro

de télécopieur

- Changement de propriétaire
- Changement du nom de l'entreprise
- Fermeture d'une succursale
- Ouverture d'une nouvelle succursale

Veuillez faire parvenir cette information à l'adresse suivante :

First Canadian Health
Département des relations avec les fournisseurs
3080, rue Yonge, bureau 3002
Toronto, ON M4N 3N1

Tel que spécifié dans l'*Accord entre FCH et la pharmacie ou le fournisseur d'ÉMF* - *Déclaration d'inscription*, il est de la responsabilité du fournisseur d'informer FCH de **tout** changement de propriétaire ou de coordonnées.

Nous vous encourageons à télécharger la version actuelle de la trousse *Renseignements pour le praticien en soins dentaires* des SSNA à partir du site Web des SSNA à l'adresse suivante :

www.santecanada.gc.ca/ssna

Si vous n'avez pas accès à l'Internet, vous pouvez vous adresser au *Centre d'information à numéro sans frais sur les SSNA* de FCH en composant le **1-888-471-1111**.